

Publication	Japon-Europe-telecommunications, LEAD
Date	November 10, 2004
Title	<i>Japon: le protectionnisme gagne le mobile japonais (investisseurs europeens)</i>

Japon-Europe-télécommunications, LEAD

Japon: le protectionnisme gagne le mobile japonais (investisseurs européens)

TOKYO, 10 nov (AFP) - Le protectionnisme qui caractérise le secteur des télécommunications fixes au Japon et réduit les opportunités d'investissement d'opérateurs étrangers gagne le secteur lucratif des télécommunications cellulaires, averti mercredi la communauté des entrepreneurs européens au Japon.

"Le Japon est un des marchés les plus réglementés et interventionnistes du monde", dans les télécommunications, a déclaré à Tokyo le président du Comité des opérateurs de télécommunications de l'EBC (European Business Community in Japan), Tristan Gilbertson, à l'occasion de la présentation du rapport annuel de cet organisme.

Les réglementations des télécommunications fixes sont "hautement politiques et protectionnistes ce qui protège NTT d'une concurrence pleine et entière", a-t-il lancé au sujet du géant japonais des télécommunications Nippon Telegraph and Telephone Corp. (NTT), ancien monopole d'Etat.

Le manque de progrès dans la libéralisation de ce secteur a "progressivement fait partir tous les concurrents étrangers, à l'exception des plus déterminés", indiquant que "la dernière victime est (le groupe britannique) Cable and Wireless qui a récemment annoncé son intention de partir".

"Il y a maintenant des signes troublants indiquant que le protectionnisme évident dans la législation des télécommunications fixes se répand dans le domaine mobile", a dit M. Gilbertson, également chargé des affaires juridiques extérieures de la filiale Japonaise du géant britannique des télécommunications Vodafone.

Le gouvernement japonais a créé un "Comité de politique du spectre", organe clé des décisions quant à la distribution du spectre de radiofréquence dont font partie deux des trois opérateurs de télécommunications cellulaires de l'archipel, les groupes japonais NTT DoCoMo et KDDI, mais dont est exclu Vodafone, a-t-il précisé en exemple.

"De tels développements envoient un message négatif aux investisseurs internationaux et réduisent l'investissement étranger dont le Japon a besoin pour encourager une pleine reprise économique", a conclu le responsable, rappelant que Vodafone était le plus gros investisseur étranger de l'histoire du Japon.

Le projet d'interdire les services prépayés de téléphonie cellulaire en raison des craintes suscitées par leur utilisation par des criminels est selon lui un autre exemple.

Il préconise plutôt des contrôles d'identité plus stricts et juge que seul le numéro un japonais des télécommunications cellulaires "NTT DoCoMo bénéficierait d'une telle interdiction car c'est la seule zone du marché des télécommunications mobiles qu'il ne domine pas", a affirmé M. Gilbertson.

Enfin, Vodafone ne dispose que de la moitié du spectre potentiel total pour les services de troisième génération (3G) bien que la distribution des fréquences 3G actuelles ait été égale, a-t-il affirmé.

Ceci provient du fait que sa fréquence de 1.500 Mégahertz (MHz) en deuxième génération ne peut permettre de basculer en 3G contrairement aux 800 MHz de ses concurrents, a argué M. Gilbertson.

Vodafone avait pris le contrôle fin 2001 de Japan Telecom Holdings, mettant la main sur ses activités de téléphonie fixe (Japan Telecom) et mobile (J-Phone). Il avait ensuite cédé en novembre 2003 ses activités de lignes fixes. J-Phone a pris le 1er octobre 2003 le nom de sa maison mère.

Le vaste marché japonais comptait au 30 avril plus de 82 millions d'abonnés au téléphone cellulaire dont plus de 46 millions pour DoCoMo (56%), près de 21 millions pour KDDI et plus de 15 millions pour Vodafone.